



Marché de Noël

Dimanche 13 décembre 2026

Salle Polyvalente (gymnase) rue Paul Bert 38140 Izeaux

Le Marché de Noël est organisé par la MJC d'Izeaux ainsi que le club US rugby d'Izeaux.

Tous les organisateurs sont des bénévoles. Merci pour eux.

Animations : Le père Noël nous fera l'honneur de sa présence toute la journée, tombola et concours de dessins pour les enfants.

Entrée gratuite au public de 9h à 17h

Les inscriptions sont ouvertes uniquement aux associations et aux professionnels, conformément à la loi sur la vente de produits de création et artisanaux.

Installation à partir de 7h.

Les tables et les chaises sont fournies.

Plats chauds et snacking sur place toute la journée.

Attention! Pour ce marché de Noël seront acceptés uniquement les créateurs, artisans et producteurs.
Revente interdite.

Réservations en intérieur à la table

- Table classique (1.20 mètres de long x 0.80 mètre de large) 6 € la table. Maximum: 4 tables.
- Option électricité 1 €.

Le nombre de tables est limité: Celles-ci seront attribuées selon divers critères : le besoin en électricité, le besoin d'un mur, et la date de retour de votre dossier complet.

Réservations en extérieur

- 2 ML minimum et 8 ML maximum à 5 € le mètre. Aucun matériel ne sera mis à disposition.

Renseignements

E-mail : mjcmptizeaux@gmail.com

Tél : 06.45.26.44.06

Conditions

- D'une façon générale, n'attendez pas pour vous inscrire.
- Afin de garantir un Marché de Noël de qualité, toutes les inscriptions sont étudiées avec attention, avant d'être confirmées.
- Un dossier incomplet (manque attestation ou paiement) sera mis en attente au risque de ne plus avoir de place ensuite.
- Un courrier de confirmation par mail vous sera envoyé pour valider votre inscription, et avant la manifestation afin de vous préciser les modalités de la journée.

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi nos exposants.

Cordialement.

Bordereau d'inscription à retourner à la

MJC d'Izeaux (Marché de Noël) 1 rue Jean Jaurès, 38140 IZEAUX

inscription valable jusqu'au 15/11/2026

DÉNOMINATION

Raison sociale (nom de la structure):
N° de Siret :
Nom et prénom :
Adresse / CP / Ville :
Téléphone fixe : Portable :
E-Mail :
Site Internet / Page Facebook :

Souhaite réserver en intérieur:

..... table(s) classique(s) avec 1 chaise (maximum : 4 tables) x 6 € = €
Electricité : ☐ non ☐ oui option 1 € pour le branchement suivant:
Avez-vous besoin d'un mur : ☐ non ☐ oui pour la raison suivante :
Souhaitez-vous une deuxième chaise: ☐ non ☐ oui

Souhaite réserver en extérieur:

.....mètres linéaires (Mini 2ML/maxi 8ML) x 5 € = € Rappel : Prévoir son propre matériel.

Option repas

Composition du repas : pâté croûte avec salade, rôti d'échine de porc et gratin de crozets, fromage, dessert et café 16€
..... quantité(s) x 16€ =.....€

IMPORTANT : Concernant le paiement de la réservation et le paiement de la caution, il est important de suivre les instructions et de nous envoyer 2 chèques.

Merci de votre compréhension

Ci-joint 1er chèque de: _____ € (ordre : MJC d'Izeaux) pour votre réservation.

Ci-joint 2ème chèque de: 30 € (ordre: MJC d'Izeaux) pour la caution.

Les chèques seront encaissés après la manifestation.

Nature des articles proposés (OBLIGATOIRE afin d'éviter les doublons entre exposants) :

.....
.....

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

> Professionnels

- Kbis ou relevé INSEE de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- photocopie de la pièce d'identité (CNI) ou passeport

> Associations

- Attestation de l'association (récépissé de déclaration)
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association
- photocopie de la pièce d'identité (CNI) ou passeport

NB : des contrôles de gendarmerie peuvent être pratiqués : l'exposant doit être en mesure de produire les pièces justificatives déclarées à l'inscription. L'exposant est seul responsable des renseignements qu'il fournit et des marchandises qu'il vend.

Demandes particulières à nous signaler. Nous ferons notre possible pour vous satisfaire, si notre plan de salle le permet.

Pour les grilles, nous vous recommandons de prévoir votre propre matériel, n'en ayant pas suffisamment pour tous.

N'hésitez pas à nous laisser vos remarques:

.....
.....

Merci de votre inscription et de votre présence parmi nous.

Date :

Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour participer à notre manifestation, l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble de ses articles est obligatoire afin de poursuivre l'inscription.

1. Pour être acceptée, votre inscription doit impérativement être validée par l'envoi du chèque correspondant au montant de votre réservation, ainsi que du chèque de caution. Les inscriptions se feront par ordre de réception des chèques et de dossier complet. Le comité d'organisation est seul décideur de la validation ou non des bulletins d'inscription.
2. L'installation des stands se fera à partir de 7h00. Ouverture gratuite au public de 9h00 à 17h00.
3. Il est strictement interdit de démonter son stand avant 17h00 afin de garantir un Marché de Noël festif au public jusqu'à cette heure. Dans le cas contraire, l'organisation se réserve le droit de conserver la caution.
4. Les 2 associations assureront le choix des emplacements et l'accueil des exposants le jour de la manifestation.
5. Si un emplacement n'est pas occupé à 8h30, le comité d'organisation se réserve le droit d'attribuer cet emplacement à une autre personne, sans préavis et sans possibilité de remboursement pour l'exposant initialement prévu.
6. Seront autorisés uniquement les créateurs et artisans. Les revendeurs ne sont pas acceptés. Les objets exposés doivent être en relation avec le thème de la manifestation soit "Noël et ses cadeaux". Le comité d'organisation se réserve le droit de faire retirer tout objet qu'elle jugerait non conforme au présent règlement.
7. Les emplacements étant nominatifs et personnels, ils ne pourront être occupés par une autre personne que celle(s) indiquée(s) sur le bulletin d'inscription.
8. Tout exposant utilisant un portant devra obligatoirement s'assurer de ne pas dépasser les limites de l'emplacement définies par l'organisation et ne devra en aucun cas gêner la circulation du public dans les allées.
9. Les 2 associations et la municipalité déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradations des objets exposés ainsi que des véhicules stationnés sur les parkings. Les exposants devront donc être assurés personnellement à cet effet. Les professionnels devront obligatoirement disposer d'une responsabilité civile à jour et être en mesure de fournir une copie si besoin.
10. Le comité d'organisation s'engage à rembourser les participants uniquement en cas d'annulation de la manifestation.
11. Les emplacements devront être rendus propres par les exposants, il est donc important de prévoir un sac poubelle afin de ne rien laisser lors du départ.
12. Une caution de 30 € sera demandée afin de garantir votre participation ainsi que votre présence jusqu'à 17h00. Cette caution vous sera rendue à la fin de la manifestation si aucune infraction au présent règlement n'a été constatée.
13. Afin de vous garantir une bonne journée, une buvette avec plats chauds et snacking sera présente sur place, et un café de bienvenue vous sera offert.
14. Une tombola sera organisée pendant le marché de Noël. Nous ferons appel à votre générosité et à vos créations afin de pouvoir offrir des lots.

Date et signature: